



INFO cuma

n°2 - Juillet 2017



ZOOM SUR

Démonstrations désherbage mécanique

Le printemps 2017 a été riche en animation. Le développement du désherbage mécanique sur maïs nous a permis de mettre en place différentes démonstrations afin de présenter les dernières innovations.

Sur le territoire Ille Armor 3 démonstrations ont eu lieu

- **Les roto-étrilles** arrivant sur le marché, nous avons pu les tester. A Lanniscat (22) et à Feins (35) la roto-étrille Annaburger a attiré une cinquantaine de personnes. Cet appareil à étoiles inclinées permet de travailler sur le rang.

Très peu tirante (75cv pour 7,5m), la roto-étrille permet d'intervenir sur des adventices jeunes (stade plantule à 2 feuilles) et notamment sur le rang pour un bon nettoyage. Un outil qui permet de compléter la gamme de désherbage mécanique herse, houe et bineuse.

(Photo 1 et 2 roto-étrille annaburger)

- **Le Désherb'rang**

Une nouvelle évolution a été présentée à la 3ème démo, le 20 juin à St Germain en Coglès. C'est le Désherb'rang de Grégoire Agri. Cet outil de conception simple permet d'intervenir sur le rang et donc de découpler le désherbage du rang et de l'inter-rang. Il est équipé d'une étoile de houe qui décroûte le sol. Le désherbage est effectué ensuite avec des étoiles (type doigts Kress) et des dents de herse étrille.

(Photo 3 désherb'rang de Grégoire Agri)

- **Une plateforme avec 10 matériels**

Outre le Désherb'rang, herse étrilles, houes rotatives et bineuses ont pu évoluer dans un maïs à différents stades. Nous avons accueilli plus de 200 personnes pour voir les houes Ferju Gourdin et Moro Pietro, bineuses Hatzenbichler, Agronomic et Maintech, les herse hatzenbichler, Gregoire-Agri ou encore la roto-étrille Einbock.

(Photo 4 Bineuse Maintech avec Butteurs - photo 5 Bineuse Agronomic Cuma l'Entente - photo 6 Herse Grégoire-Agri à dents indépendantes)

Plus de photos sur Facebook : Fédération des Cuma Bretagne Ille Armor



ACTUALITES

Une nouvelle impulsion pour votre Cuma : c'est possible grâce au Dinacuma !



Le DINACUMA est une nouvelle aide publique nationale qui permet de renforcer l'animation de votre Cuma.

De nouvelles questions peuvent se poser au sein du groupe Cuma concernant des thèmes très divers :

- la réorganisation d'activités entre Cuma,
- le mode de gouvernance,
- l'organisation des chantiers,
- le fonctionnement interne (règlement intérieur),
- les problèmes d'impayés,
- le développement de nouvelles activités,
- la gestion économique....

Dans le cadre de ce dispositif, ceux sont aujourd'hui 35 Cuma qui ont fait ou vont faire appel à la Fédération des Cuma Bretagne Ille Armor pour envisager des plans d'action concernant les thèmes cités.

Les animateurs de la Fédération des Cuma sont à votre disposition pour vous accompagner pour répondre à ces nouveaux enjeux.

JURIDIQUE

Non-respect des dates de livraison des matériels : quels recours possibles ? Quelles précautions envisager ?

Lorsque le délai de livraison est indiqué par le professionnel, c'est cette date que vous devez retenir pour savoir si le délai est dépassé ou non.

A défaut d'indication, le bien doit vous être livré dans un délai maximum de 30 jours (à compter de la commande).

Si le vendeur n'a toujours pas livré le bien passé le délai de 30 jours (ou la date indiquée dans le contrat), vous devez lui adresser en Lettre Recommandée avec Accusé de Réception lui demandant de vous livrer le bien dans un délai raisonnable.

Si le vendeur ne vous a toujours pas livré à l'issue de ce délai supplémentaire, la Cuma peut demander la résiliation de la vente.

Pour mieux anticiper sur tout risque de retard de livraison, les termes de la commande doivent prévoir les modalités de calcul de pénalités pour non-respect de la date de livraison indiquée (pénalités en pourcentage de l'achat en fonction du nombre de jours de retard).

Partage des matériels entre agriculteurs en production conventionnelle et en production bio

Depuis quelques temps les Cuma rencontrent des difficultés dans la gestion des matériels entre les producteurs bio et conventionnels.

Dans le cadre européen du cahier des charges de l'Agriculture Biologique et dans le guide de lecture français qui précise le cahier des charges aucune mention n'était faite de du nettoyage du matériel pour le passage entre les deux types de production.

Cependant une précision rédigée en juillet 2016 dans le guide de lecture précise :

« Un usage mixte est possible dans la mesure où il est procédé à un nettoyage approprié entre les utilisations, ce nettoyage sera d'autant plus approfondi que le risque de contamination est élevé.

Si un nettoyage complet s'avère impossible, l'usage mixte est interdit. » De plus « le nettoyage avant utilisation du matériel devra être enregistré dans le registre ad hoc et réalisé en n'utilisant que des produits autorisés à l'annexe II du cahier des charges français »

C'est à l'agriculteur bio d'apporter la preuve à son organisme certificateur que les mesures ont bien été prises et avec les produits adéquates.

Cependant la recherche de responsabilité de la Cuma est possible notamment dans le cadre de la réalisation de prestations avec chauffeur car la prestation relève d'une obligation de résultat.

En ce cas il est conseillé outre la souscription d'un assurance responsabilité civile de préciser dans le règlement intérieur les conditions de réalisation de la prestation et de se mettre en relation avec les organismes certificateurs pour s'entendre sur les conditions de réalisation du nettoyage.

Pour les Cuma ne réalisant que la mise à disposition du matériel c'est l'adhérent utilisateur qui est responsable du nettoyage, la Cuma n'ayant qu'une obligation de mettre à disposition du matériel conforme aux règles de sécurité.

En conclusion dans le cadre du partage de matériel entre les deux types de production il est important de redéfinir des règles de fonctionnement en collaboration avec les adhérents et leurs organismes de certifications.

GESTION

Les difficultés financières de l'adhérent

Il est toujours difficile dans une Cuma de devoir faire face à une défaillance d'un ou de plusieurs adhérents tant au niveau de la trésorerie qu'au niveau des rapports humains.

Toujours est-il que ces situations doivent faire l'objet d'un suivi et d'une procédure au sein du conseil d'administration afin de permettre tant à l'adhérent qu'à la Cuma de trouver un accord sur un règlement (partiel, total, différé, échelonné...) qui satisfasse les deux parties.

L'aggravation des difficultés des adhérents se traduit de plus en plus au travers de diverses procédures soit amiables comme la procédure d'agriculteurs en difficultés (agridif) ou le règlement amiable judiciaire soit judiciaires comme la sauvegarde de justice, le redressement judiciaire ou la liquidation judiciaire.

Dans chacune de ces procédures la Cuma doit organiser le suivi des courriers, réunions, déclarations de créances et décisions à l'issue des différentes procédures quant à la position de la Cuma sur l'étalement proposé voir l'abandon partiel de créances. Pour cela la création d'une commission de quelques administrateurs est essentielle pour que l'information ne se disperse pas entre les personnes, assuré un suivi régulier des impayés et favoriser un interlocuteur pour l'adhérent en difficulté.

Dans tous les cas la fédération est à votre disposition pour vous accompagner dans les démarches et procédures. N'hésitez pas à nous contacter.

SUBVENTION PCAE

Le nouvel appel à projet subventions Région Bretagne «Soutien aux Investissements en Matériels Agro-Environnementaux en Cuma» est ouvert du **13 juillet au 21 septembre 2017**. Les dossiers doivent être déposés à la fédération pour le 18 septembre 2017. Les informations vous seront envoyées par mail et disponible sur notre site www.bretagne-ille-armor.cuma.fr. Pour tout complément d'information vous pouvez contacter Sonia Lebras au 02 96 79 22 71

Des services pour vous tout au long de l'année

Des services proposés par Cuma Bretagne Services

BRETAGNE CONTRÔLE PULVÉRISATEURS

Le spécialiste du contrôle des pulvérisations

BRETAGNE SERVICE CONTRÔLE CHARGEURS

La vérification générale périodique des engins de manutentions

contact Sébastien Petitpas
06 70 42 29 17

BANC D'ESSAI TRACTEUR

contact Ille et Vilaine
Fabien Lorans

06 70 42 30 33
Malo Letonturier
06 31 45 10 19

contact Côtes d'Armor
Jean Marc Roussel
06 72 44 52 60



MACHINISME

Essais semis maïs

Une prairie permanente laisse un sol pourvu d'une bonne structure, comment en profiter ? Un mélange céréalier, ou un méteil garantie un réseau racinaire permettant une bonne implantation du maïs. Comment implanter son maïs tout en bénéficiant du précédent ?

Au sein de la Fédération Bretagne Ille Armor 4 essais de semis de maïs ont été réalisés. L'objectif de ces essais est d'observer différentes techniques de semis : travail du sol et semoir. Sur chaque essai nous avons des précédents culturaux différents, prairie et méteil.

DEUX ESSAIS A PRECEDENTS PRAIRIE

- A Guipry -

Essai de semis avec le semoir à céréales Aïtchison (semoir à dents)

- Direct Aïtchison
- Simplifié (2 passages cover crop - herse rotative) Aïtchison
- Simplifié semoir mono graine

**- Au Crouais -**

Suivi d'une parcelle semée en strip-till précédent prairie (mulch au rota labour)



UN ESSAI APRES UN METEIL

- A Bédée -

Essai de semis après méteil (mulch au déchaumeur à disques)

- Semoir strip till
- Semoir combiné herse rotative semoir



LE QUATRIEME ESSAI EST QUANT A LUI PUREMENT MATERIEL AVEC LA COMPARAISON DE DEUX SEMOIRS MONO GRAINE

- A Boisgervilly -

Essai matériel (après labour) ;

- Semoir mono graine classique
- Semoir en quinconce



My Cuma

DES OUTILS POUR GÉRER MA CUMA ?

▶ À CHAQUE BESOIN, myCuma VOUS PROPOSE UNE SOLUTION ADAPTÉE

Comptabilité, paie, réservation de matériel, saisie des bons de travaux... la gestion d'une Cuma nécessite des applications spécifiques. Ces outils et services sont aujourd'hui regroupés sous une nouvelle identité : myCuma.

UNE SUITE COMPLÈTE POUR OPTIMISER VOTRE GESTION

myCuma Compta

est une solution de gestion et de comptabilité complète, moderne, à la fois riche de fonctionnalités, simple d'utilisation et ergonomique. C'est la solution idéale pour la gestion de votre Fédération ou de votre Cuma. (anciennement Cum@net 2)



myCuma Paie

est l'outil de paie qui s'intègre dans myCuma Compta : un gain de temps et plus de facilités ! (anciennement Cum@netPaie).

myCuma Planning

est l'outil de réservation de matériel sur PC, smartphone et tablette, synchronisé avec myCuma Compta. Plus de doublon possible ! Et une facilité incontestable pour vos adhérents. (anciennement Cum@genda)

myCuma Travaux

est l'outil de saisie des bons de travaux synchronisé avec myCuma Compta. Moins de saisie et gain de temps assuré !

Informations pratiques Salon aux champs

Billetterie 100% en ligne

Évitez les files d'attente à l'entrée du salon en réservant dès aujourd'hui votre billet en ligne.

TARIFS

- Plein tarif : 10 €
- Demi tarif : achat en ligne sur www.salonauxchamps.fr
- Gratuit : moins de 14 ans
- Parking gratuit

Les billets sont valables une journée et sont nominatifs.

MODE D'EMPLOI DU E-TICKET

Commandez votre billet en ligne, imprimez-le et présentez-le à l'entrée du salon.

- 1• Je me connecte sur www.salonauxchamps.fr
- 2• Je clique sur la rubrique "billetterie". Je remplis les différents champs du formulaire. J'effectue le paiement sécurisé avec ma carte bancaire.
- 3• Je reçois mon billet sur ma boîte mail puis je l'imprime directement de chez moi.
- 4• J'accède au Salon avec mon billet d'entrée imprimé



HORAIRES

De 9h à 18h et 17h30 le dernier jour



SE RENDRE AU SALON

Cette nouvelle édition se déroulera à côté de Lisieux au cœur de la Normandie à Saint-Pierre des Ifs, au lieu dit « La Porte Justice » - 14100 Les Monceaux. L'accès au site se fait par la départementale 613 qui relie Caen à Lisieux, puis par la D103.
Les coordonnées GPS : Latitude : 49.1167 Longitude : 0.1167.



SE RESTAURER

Une restauration 100% locale sera assurée par «Local et Facile». Plat chaud à table ou sandwich à emporter



SE LOGER

Hôtels, chambres d'hôtes, campings : tout un choix d'hébergement possible pour préparer votre venue, à retrouver sur www.salonauxchamps.fr > infos pratiques > guide de l'hébergement



DÉCOUVRIR

Patrimoine, artisanat, terroir... Beaucoup d'activités possibles pour agrémenter votre séjour à retrouver sur www.salonauxchamps.fr > infos pratiques > guide touristique



D'INFOS SUR www.salonauxchamps.fr



Nos partenaires



CONTACT

INFOcuma

Lettre d'informations de la Fédération des cuma Bretagne Ile Armor

Maison des Agriculteurs - BP 550 - 22195 Plérin Cedex
02 96 79 22 77 - illearmor@cuma.fr
www.bretagne-ille-armor.cuma.fr



D'INFOS SUR www.bretagne-ille-armor.cuma.fr

Directeur de la publication : Vincent Laizé
Réalisation : service communication FRcuma Ouest